

# AVIS DE RINÇAGE

À partir du **22 avril**, la Ville de Coteau-du-Lac commencera le rinçage unidirectionnel de son réseau d'aqueduc. Cette opération aura lieu du lundi au jeudi, de 7 h à 16 h. Elle devrait s'étendre sur 5 semaines pour couvrir tout le territoire.



Vous trouverez **au verso l'ordre des secteurs** qui seront touchés par l'opération de rinçage.

## Nature des travaux et impact

Il s'agit d'éliminer les particules ou débris qui peuvent s'accumuler sur les parois des conduits, ce qui permet d'augmenter la vitesse de circulation de l'eau et d'évacuer l'eau souillée par les bornes d'incendie. En conséquence, une légère baisse de pression d'eau peut survenir, accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre (rouille). Cette opération peut entraîner certains désagréments, comme des taches sur les tissus ou la vaisselle.

**Nous vous recommandons d'utiliser la machine à laver et le lave-vaisselle en dehors des heures de rinçage indiquées précédemment.**

## Quoi faire en cas d'eau rouillée

**L'eau demeure potable malgré la coloration.** Lorsque l'eau est colorée, nous conseillons d'ouvrir le robinet d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne claire.

## Pour information

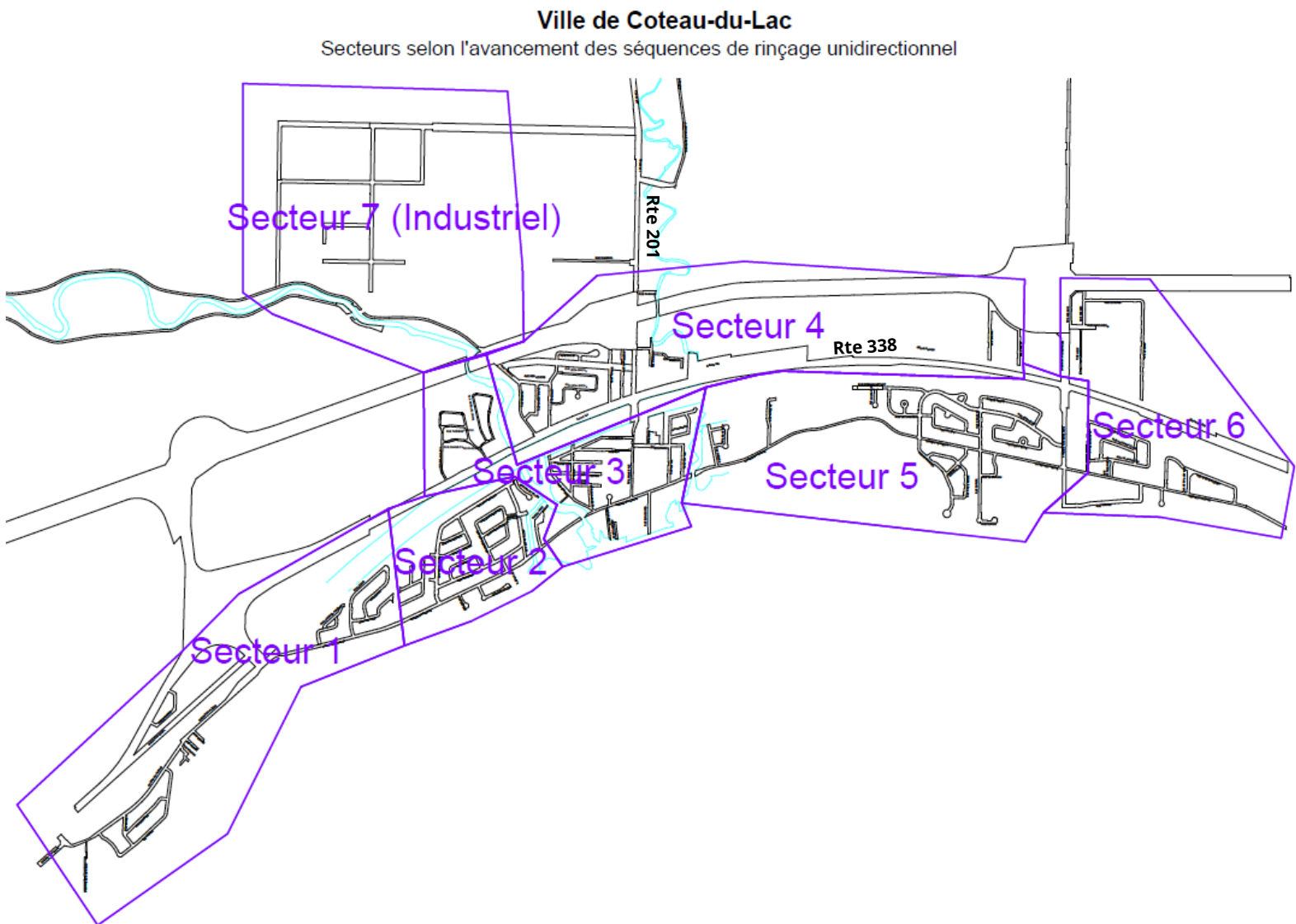
Ces travaux sont nécessaires au maintien de la qualité de notre réseau. Nous vous remercions de votre compréhension. **Pour plus d'information : 450 763-5822, poste 242.**



# SECTEURS D'OPÉRATION

**Début : 22 avril**

Vous pouvez consulter la carte des secteurs sur le site Web de la Ville ([www.coteau-du-lac.com](http://www.coteau-du-lac.com)) dans la section ACTUALITÉS, située en page d'accueil. Nous vous recommandons de l'agrandir pour mieux identifier votre rue et votre secteur.



**Secteur 1 :** De la piscine intermunicipale à 239, chemin du Fleuve - **22 au 24 avril**

**Secteur 2 :** Du 239, chemin du Fleuve vers l'est, jusqu'à rue du Fort - **25-29-30 avril**

**Secteur 3 :** Des rues Legros jusqu'à Dollard au sud du canal et secteur du Soulangeois au nord du canal (rues Guy- Lauzon, Omer-Lecompte et Thérès-Leroux-Sauvé) - **1-2-6 mai**

**Secteur 4 :** Du côté nord de la 338, entre les rues Proulx (secteur Juillet) et Isabelle - **7 au 9 mai**

**Secteur 5 :** Au sud du canal, entre les rues Ménard et le chemin Saint-Emmanuel inclusivement - **13 au 15 mai**

**Secteur 6 :** Secteurs de Granville et le Boisé - **16-21-22 mai**

**Secteur 7 :** Parc industriel - **23-27-28 mai**